

REUNION DU 14 AVRIL 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL BLANDOUE – SAINT JEAN
--

Nombre de conseillers

En exercice : 18

Présents : 15

Votants : 15

L'an deux mil vingt et un, le quatorze avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle socioculturelle de Saint Jean Sur Erve en raison de la crise sanitaire afin de respecter les gestes barrières, sous la présidence de Monsieur Patrick COUSIN, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 8 avril 2021

PRESENTS : M. Rémi BEAUPIED, M Jean-Claude BOUGEANT, M. Christophe BRUNEAU, M. Stéphane CHAUVEAU, M. Patrick COUSIN, Mme Viviane DECAT, Mme Nadège GENESLAY, M. Olivier GOBIN, Mme GRASSIN Agnès, Mme GRASSIN Camille, M. LACAULT Eric, M. LEMAITRE Alain, Mme MARSAIS Mélanie, Mme MEZIERE Annick, M. PODEVIN Théophile, Mme ROBINO Gwenaëlle, M. Philippe WAROT et M. Matthieu WATTEAU.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Olivier GOBIN et Mme Camille GRASSIN

ABSENT : M. PODEVIN Théophile

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Christophe BRUNEAU

Approbation du compte rendu à l'unanimité

Informations diverses

- Renonciation au droit de préemption parcelle 15 Rue de Jouvence, Saint Jean Sur Erve
- Devis signé ; remplacement d'un ordinateur fixe contre un ordinateur portable pour un montant de 816.00 € ttc
- Devis signé : panneaux (coupure gaz et extincteur pour la salle perrine Dugué, lieux-dits, réserve incendie) pour un montant de 409.39 € ttc.
- Devis signé ; entretien de la pompe à chaleur et remplacement de 14 unités à l'école Victor Hugo pour un montant de 1 308.00 € ttc

N°1 : Nomination d'un référent pour l'assemblée de territoire

La communauté de communes des coëvrans a engagé une démarche participative pour actualiser le projet du territoire. Elle donnera lieu à la création d'une « assemblée de territoire » composée de 200 personnes environ (50% d'habitants, 25% d'élus et 25% d'acteurs locaux). Cette dernière se réunira à 5 reprises pour identifier les enjeux d'avenir et formuler les orientations et pistes d'actions actualisées pour notre territoire. Concernant les élus, la 3C souhaite que chaque commune soit représentée par un élu (qui ne soit pas le Maire), les communes nouvelles sont invitées à identifier un élu par commune déléguée. Les premières rencontres de l'Assemblée sont prévues le mardi 11 mai, le jeudi 3 juin et le mardi 29 juin de 18h à 22h

Le conseil municipal,

➤ **NOMME**

- M. Eric LACAULT pour la commune déléguée de Blandouet
- Mme Gwenaëlle ROBINO pour la commune déléguée de Saint Jean Sur Erve

N°2 : Modification des statuts de la Communauté de Communes des Coëvrans (dcm 0114042021)

Au cours de la séance du 16 février 2021, le conseil communautaire a modifié les statuts, voici les modifications ;

COMPETENCES	A AJOUTER	A SUPPRIMER
Politique du logement du cadre de vie : - Soutien aux organismes et associations œuvrant dans le domaine de l'habitat, et dont l'objet concerne l'information et le conseil des usagers pour le logement	X	
Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire : - Commune de Montsûrs : dojo sis à « Jouanne Loisirs Animations » 29 bis rue de Gesnes - Financement de l'animation sportive encadrée par les éducateurs sportifs de la 3 C pour les élèves des classes primaires durant le temps scolaire		X X
Action sociale : - Action sociale d'intérêt communautaire	X	
Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de la demande d'énergie : - Soutien aux organismes et associations œuvrant dans les domaines de l'habitat et de l'énergie		X

Le conseil municipal,

➤ **APPROUVE** les modifications statutaires telles que présentées dans le projet

N°3 : Vote des taux des impôts locaux 2021 (dcm 0214042021)

A compter de 2021, les communes et les EPCI cessent de percevoir le produit de la THRP (Taxe habitation résidence principale). En conséquence de cette suppression, un nouveau panier de ressources fiscales est mis en place pour chaque catégorie de collectivités concernée. Voici un tableau récapitulatif

	Communes	EPCI	Départements	Collectivités à statut particulier	Régions
Produit perdu	THRP	THRP	TFPB	THRP (pour la ville de Paris et la métropole de Lyon / TFPB	Frais de gestion TH
Compensation	TFPB départementale corrigée avec coefficient correcteur incluant des frais de gestion de fiscalité locale encore perçus par l'état	Fraction TVA	Fraction TVA	Fraction TVA	Dotation de l'état

Proposition du conseil :

- Taxe foncière : 35.04 % (=15.18 taux commune 2020 + 19.86 (ex taux du département 2020)
- Taxe foncière non bâtie 24.97 %

Le conseil municipal,

- **VALIDE** les taux :
 - taxe foncière : 35.04 %
 - taxe foncière non bâtie : 24.97 %

N°4 Devis : APAVE : contrôle technique de construction et mission relative à la vérification de l'accessibilité (réhabilitation d'un ancien logement en mairie annexe et logement communal)

Monsieur le Maire présente les devis :

Contrôle technique de construction	Montant HT	Montant TTC
Frais de dossier	50.00	60.00
Frais sanitaires complémentaires	15.00	18.00
Documents de conception	455.00	546.00
Documents d'exécution	650.00	780.00
Réalisation des travaux (visites inopinées)	1 430.00	1 716.00
Rapport final avant réception	195.00	234.00
Total	2 795.00	3 354.00

Mission relative à la vérification de l'accessibilité des constructions aux personnes handicapées	Montant HT	Montant TTC
Attestation handicapée	210.00	252.00
Total	210.00	252.00

Coordination SPS niveau 3	Montant HT	Montant TTC
Frais de dossier	50.00	60.00
Frais sanitaires complémentaires	15.00	18.00
Phase conception	360.00	432.00
Phase réalisation	1 770.00	2 124.00
Total	2 195.00	2 634.00

Le conseil municipal souhaite plusieurs devis pour comparer.

N°5 Devis : APAVE : diagnostics (plomb et amiante) réhabilitation d'un ancien logement en mairie annexe et logement communal

Monsieur le Maire présente les devis pour réaliser les diagnostics amiante et plomb

Amiante : 300.00 € soit 360.00 € ttc

Plomb : 300.00 € soit 360.00 € ttc

Le conseil municipal souhaite plusieurs devis pour comparer.

N°6 : Admission en créances éteintes (dcm 0314042021)

Par jugement en date du 26/01/2021, la commission de surendettement des particuliers de la Mayenne a prononcé l'effacement de la dette d'un montant de 678.40 € pour la cantine – garderie.

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,

Votants : 15 Abstention : Contre : Pour : 15

Le conseil municipal,

- **ACCEPTE** l'admission en créances éteintes pour un montant de 678.40 €

N°7 : Mandat de vente avec l'agence Solution Immobilier (vente de la Boulangerie) (dcm 0414042021)

Vu la délibération prise en date du 1^{er} décembre 2016 validant le prix de vente 110 000.00 €.

Vu la délibération prise en date du 19 décembre 2017 modifiant le prix de vente 77 000 € net vendeur

Vu la délibération en date du 26/09/2019 modifiant à nouveau le prix de vente de la boulangerie à 60 000 € net vendeur.

Suite à une démarche de l'agence Solution Immobilier en mairie, elle propose de mettre le bâtiment dans son agence.

Le conseil municipal,

- **AUTORISE** le Maire à signer le mandat de vente avec l'agence Solution Immobilier

N°8 : Création d'un poste de secrétaire de mairie (dcm 0514042021)

Suite au départ de Séverine, Aurélie prend le poste à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2021.

Le Conseil municipal,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 34,

Considérant l'avis du Comité Technique en date du 16 avril 2021.

Il est créé à compter du 1^{er} juillet 2021 un emploi permanent à temps complet occupant les fonctions de secrétaire de mairie. Cet emploi pourra être pourvu par un agent appartenant au grade d'Adjoint Administratif principal de 2^{ème} classe, adjoint administratif principal de 1^{ère} classe et rédacteur

Le conseil municipal,

- **ACCEPTE** la création du poste de secrétaire de mairie à 35 heures par semaine

N°9 : Procédure de reprise de concessions en état d'abandon du cimetière de Blandouet (dcm 0614042021)

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de mettre en place une procédure d'abandon au cimetière de Blandouet avec la société Gescime située à Brest, spécialisée dans la gestion des cimetières avec un service juridique. S'il y a plus ou moins de 25 reprises, la société fera un avenant.

Reprise pour 25 concessions		Quantité	Prix unitaire HT	Prix HT
Phase 1 Budget 2021	Procédure	25	60.00	1 500.00
	Frais de déplacement	Forfait		1 056.50
	TOTAL Phase 1			2 556.50
Phase 2 Budget 2021	Procédure	25	20.00	500.00
	TOTAL Phase 2			500.00
Phase 3 Budget 2024	Procédure	25	20.00	500.00
	Frais de déplacement	Forfait		981.50
	TOTAL Phase 3			1 481.50
				4 538.00
			TOTAL	5 445.60

Le conseil municipal,

- **VALIDE** le devis d'un montant de 4 538.00 € ht soit 5 445.60 € ttc avec la société Gescime

QUESTIONS DIVERSES

- Remise en conformité des rails de sécurité sur la R57 pour laisser un passage d'homme face à la route Noire courant mai 2021
- Création d'un Pump Track, 3 propositions (parking des déchets, plan d'eau ou terrain de foot), le conseil municipal souhaite l'installation du Pump Track au parking des déchets, route de Saint Pierre.
- Argent de poche : réfection de la peinture du terrain de tennis, route de Saint Pierre
- Elections régionales et départementales les dimanches 20 et 27 juin 2021
- Prochain conseil municipal le jeudi 10 juin à 20h30